

Aide aux actions collectives performance industrielle

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

Ce dispositif vise à l'amélioration de la performance industrielle et la modernisation de l'outil de production.

L'aide aux actions collectives performance industrielles finance des actions collectives d'information, de sensibilisation et de mise en réseau à destination de plusieurs entreprises visant à :

- inciter les entreprises à coopérer,
- fédérer des écosystèmes et les filières,
- diffuser des informations.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont concernées les entreprises de toutes tailles, avec priorité donnée aux PME et Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI).

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

L'aide finance les dépenses suivantes :

- les frais du porteur de projet qui concourent à la réalisation d'un programme et qui s'avèrent directement liés à l'exécution du projet,
- les frais de sous-traitance,
- les dépenses directement supportées par les PME/ ETI associées au programme.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le cumul des aides publiques mobilisées pour le financement d'une action collective ne peut pas dépasser 50% des dépenses éligibles, à l'exception de projets ayant une mission d'intérêt général.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Se rapprocher du Service Relation aux Usagers - Direction de la performance industrielle au 05 49 38 49 38.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Conditions d'accès
 - › Avec partenariat
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831
 - › Régime cadre exempté de notification n°SA.111723 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2024-2026
 - › Régime cadre exempté de notification n°SA.58981 relatif aux aides à la formation pour la période 2014-2023

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00